

**BORDEAUX METROPOLE**  
-----  
**EXTRAIT DU**  
**REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU**  
**CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE**  
-----

**Séance du 25 septembre 2015**  
**(convocation du 18 septembre 2015)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Cinq Septembre Deux Mil Quinze à 09 Heures 30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de BORDEAUX METROPOLE.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUIZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. GUICHOUX Jacques, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOVE Marie-Hélène.

**EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. JUPPE Alain à M. CAZABONNE Alain à partir de 13h20  
M. DUPRAT Christophe à M. DUCHENE Michel à partir de 11h35  
M. LABARDIN Michel à Mme TOUTON Elisabeth à partir de 13h30  
M. DAVID Alain à M. HERITIE Michel  
M. RAYNAL Franck à M. MARTIN Eric à partir de 9h50  
M. MANGON Jacques à Mme IRIART Dominique à partir de 13h05  
Mme VERSEPUY Agnès à Mme PIAZZA Arielle jusqu'à 10h45 et à partir de 12h20  
Mme TERRAZA Brigitte à M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume  
M. COLES Max à M. SUBRENAT Kévin  
M. TURBY Alain à Mme JACQUET Anne-Lise à partir de 12h  
Mme AJON Emmanuelle à Mme DELAUNAY Michèle à partir de 12h30  
M. AOUIZERATE Erick à M. GARRIGUES Guillaume à partir de 13h05  
Mme BOUTHEAU Marie-Christine à Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie à partir de 12h10  
Mme CALMELS Virginie à M. ALCALA Dominique à partir de 12h30  
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZABONNE Didier  
Mme CHAZAL Solène à Mme MACERON-CAZENAVE Emilie à partir de 12h40  
Mme COLLET Brigitte à Mme WALRYCK Anne à partir de 13h20  
M. DAVID Jean-Louis à M. LOTHaire Pierre à partir de 13h20  
M. DAVID Yohan à Mme BREZILLON Anne à partir de 12h30

M. DELAUX Stephan à M. BONNIN Jean-Jacques à partir de 12h15  
Mme DESSERTINE Laurence à Mme ROUX-LABAT Karine à partir de 10h  
M. FETOUI Marik à Mme VILLANOVE Marie-Hélène  
M. FLORIAN Nicolas à M. BOBET Patrick à partir de 10h40  
Mme FORZY-RAFFARD Florence à M. HICKEL Daniel à partir de 12h55  
Mme FRONZES Magali à M. FRAILE-MARTIN Philippe de 10h à 11h30  
M. GUYOMARC'H Jean-Pierre à M. BRUGERE Nicolas  
M. HURMIC Pierre à M. ROSSIGNOL-PUECH Clément à partir de 13h35  
Mme JARDINE Martine à M. DELLU Arnaud  
Mme LACUEY Conchita à M. PUYOBRAU Jean-Jacques à partir de 12h30  
M. LE ROUX Bernard à M. TOURNERIE Serge à partir de 12h40  
Mme LEMAIRE Anne-Marie à Mme LAPLACE Frédérique à partir de 13h35  
Mme LOUNICI Zeineb à Mme POUSTYNNIKOFF Dominique jusqu'à 10h15  
M. MILLET Thierry à Mme PEYRE Christine  
M. PADIE Jacques à M. GUICHARD Max  
M. RAUTUREAU Benoit à M. PUJOL Patrick à partir de 12h05  
Mme RECALDE Marie à M. ANZIANI Alain de 9h50 à 10h20 et à partir de 12h30  
M. ROBERT Fabien à M. JUNCA Bernard à partir de 10h30  
M. SILVESTRE Alain à Mme BERNARD Maribel  
Mme THIEBAULT Gladys à Mme CHABBAT Chantal  
M. TRIJOULET Thierry à Mme FERREIRA Véronique à partir de 12h20

**EXCUSES :**

M. MAMERE Noël à partir de 11h20  
M. CHAUSSET Gérard à partir de 13h30  
M. COLOMBIER Jacques à partir de 11h35

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Association "la ronde des quartiers de Bordeaux" - Organisation de la  
manifestation "le marché du bon goût d'Aquitaine" du 25 au 27 septembre 2015  
- Subvention - Décision - Autorisation**

Monsieur COLES présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Mesdames, Messieurs

La 22<sup>ème</sup> édition de la manifestation « Le grand marché du bon goût d'Aquitaine » aura lieu du 25 au 27 septembre 2015 à Bordeaux, avenue Thiers.

Elle est devenue un temps fort dans l'agenda événementiel de la Métropole. Caractérisée chaque année par la mise en avant d'une thématique différente, elle a pour objet de valoriser la filière agro-alimentaire et les produits régionaux. Depuis 2013, une nouvelle orientation a été donnée en invitant davantage de producteurs que de revendeurs.

Elle est organisée depuis l'année 2013 par l'association La ronde des quartiers de Bordeaux qui a pris le relais de l'association Le club du bon goût d'Aquitaine.

Le bilan de cette manifestation pour l'année 2014 est positif avec une fréquentation d'environ 80 000 visiteurs sur trois jours. Des animations diverses telles que la ferme du bon goût et le pôle patrimoine et culture, mis en place à partir de l'édition 2012, ou telles que les ateliers culinaires à destination de 1 200 enfants des écoles, animés par de grands chefs ou des séances de dégustation mises en place par la Chambre de métiers et de l'artisanat de la Gironde, ont remporté un vif succès et seront pérennisées.

Pour l'édition 2015, l'association prévoit la présence de 190 exposants. Elle entend également reconduire le pôle développement durable, initié depuis 2013 afin de promouvoir la filière environnement et développement durable, du secteur agro-alimentaire, auquel sera associé un espace de communication dédié aux entreprises. Ce pôle développement durable a pour but de promouvoir auprès du public l'image d'une filière agro-alimentaire responsable et respectueuse, d'une agriculture naturelle, notamment par le biais d'actions sensibilisant à la réduction de l'usage des engrains et des pesticides.

La principale attraction 2015 sera la mise en avant des entreprises de fabrication française et la découverte des produits du label « Made in France » qui a rencontré un vif succès lors de son lancement en 2014. Le développement de ces thématiques nouvelles passera par la mise en place de conférences et d'ateliers et par la présence de stands dédiés.

Par ailleurs, l'association entend reconduire le dispositif d'animations artistiques et musicales pour la note conviviale de la manifestation. Le dispositif médiatique prévoit une campagne de presse régionale et nationale auprès de 250 contacts ainsi que la mise en place de partenariats avec TV7 et Wit FM, ainsi qu'une campagne d'affichage.

Afin d'assurer le bon déroulement de la manifestation, 80 bénévoles sont mobilisés sur trois jours, ce qui permet de renforcer les 30 bénévoles et les 7 salariés de l'association qui assurent son organisation.

La ronde des quartiers de Bordeaux sollicite de Bordeaux Métropole, pour cette édition, une subvention de 18 000 €, dans le cadre d'un budget prévisionnel de 138 925 € T.T.C.

DEPENSES	€ T.T.C	RECETTES	€ T.T.C
Charges :			
Achats : 1 200	59 520	Conseil départemental	7 000
Prestations de services : 41 520		Bordeaux Métropole	18 000
Matériel & fournitures : 16 800		Ville de Bordeaux	18 000
Locations	3 107	Autres EPCI	2 000
Déplacements	1 498	Autofinancement et	
Publicité	16 800	Partenariats privés	93 925
Honoraires	3 000		
Personnel	55 000		
<b>TOTAL</b>	<b>138 925</b>		<b>138 925</b>

Dans le cadre de la politique de maîtrise des subventions de fonctionnement accordées par notre Établissement public, il vous est proposé d'accorder une subvention de 14 000 €, représentant une réduction de 5% du montant de 15 000 € accordé en 2014.

En conséquence, il doit être considéré que ce montant de subvention de 14 000 € est à rapporter à un montant de dépenses subventionnables ramené à 134 925 € TTC. Il appartiendra à l'association de recaler son budget prévisionnel sur ces bases ou de rechercher de nouvelles recettes.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Bordeaux Métropole,**

**VU** l'article L 5217-2 du Code général des collectivités territoriales,

**VU** la délibération du Conseil de Communauté n°2012/0326 du 25 mai 2012 adoptant le règlement d'intervention relatif aux manifestations à caractère économique

**ENTENDU** le rapport de présentation

**CONSIDERANT QUE** la demande de subvention sollicitée par La ronde des quartiers de Bordeaux pour l'organisation du grand marché du bon goût d'Aquitaine du 25 au 27 septembre 2015 est recevable dans la mesure où cette manifestation participe au développement économique par ses retombées, notamment auprès des commerçants et artisans du territoire présents sur la manifestation, et à l'attractivité du territoire au regard de sa fréquentation.

**DECIDE**

**Article 1 :** Il est décidé d'attribuer à l'association La ronde des quartiers de Bordeaux une subvention de 14 000 € pour l'organisation de la manifestation « le grand marché du bon goût d'Aquitaine » du 25 au 27 septembre 2015.

**Article 2 :** Monsieur le Président de Bordeaux Métropole est autorisé à signer la convention ci-annexée qui prévoit les conditions de règlement de la subvention métropolitaine.

**Article 3 :** La dépense sera imputée sur le budget principal de l'exercice en cours, chapitre 65, article 6574, fonction 92.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 25 septembre 2015,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
Le Conseiller délégué,

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
8 OCTOBRE 2015

PUBLIÉ LE : 8 OCTOBRE 2015

M. MAX COLES